

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**

Délibération N° 37/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-sept novembre à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, Mme Chantal CURTELIN, Mme Claudie FRAYSSE, Mme France BRUYERE, M Daniel MANSOZ, M André GRANGER, M Maxime BERTRAND et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	10
Votants	10

VERSEMENT DU SOLDE A JJF METAIS RELATIF A L'OCCUPATION DE SON LOCAL

Dans la délibération 03/2024 en date du 15 mars 2024, le CA a retenu le principe de remise en l'état du local de JJF Métais. Cette décision a été exécutée.

Le CA avait retenu les dépenses suivantes

- Démontage du placard 1000,00
- Nettoyage des WC 60,00
- Indemnisation pour la dépose d'un meuble d'angle 100,00
- Diagnostic climatisation 356,35

et avait mis de côté les sommes correspondantes au loyer de janvier déjà mandatées et les 250 prévus pour l'enlèvement des réseaux internet (intervention en interne) L'intervention en interne d'enlèvement des réseaux n'a pas été exécutée par les services de la ville mais par un intervenant extérieur à la charge du propriétaire. Par conséquent, Monsieur Métais demande à ce que les 250 € lui soit versés.

Le CA valide cette demande.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ont voté pour : 10

Fait à Aix les Bains, le 2 décembre 2024

Acte rendu exécutoire le 4 décembre 2024

Après envoi à la Préfecture le 4 décembre 2024

Et publication du 4 décembre 2024

Michelle BRAUER
pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente



Brauer h